HAL
open science

Les Coopératives Jeunesse de Services: un projet de participation et d'entrepreneuriat gagnant-gagnant pour les jeunes et les acteurs de l'ESS?

Emmanuelle Maunaye, Sandrine Rospabé

To cite this version:

Emmanuelle Maunaye, Sandrine Rospabé. Les Coopératives Jeunesse de Services: un projet de participation et d'entrepreneuriat gagnant-gagnant pour les jeunes et les acteurs de l'ESS?. La créativité de l Economie sociale et solidaire est- elle soluble dans l entrepreneuriat?, XVe rencontres du RIUESS, May 2015, Reims, France. hal-01893807

HAL Id: hal-01893807

https://univ-rennes2.hal.science/hal-01893807

Submitted on 11 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

XVes Rencontres du RIUESS
Reims, 27-29 mai 2015
« La créativité de l'Economie sociale et solidaire est-elle soluble dans l'entrepreneuriat? »

Les Coopératives Jeunesse de Services : un projet de participation et d'entrepreneuriat gagnant-gagnant pour les jeunes et les acteurs de l'ESS ?

Auteurs : Emmanuelle Maunaye (MCF à l'IUT de Rennes, chercheure au CRAPE UMR 6051, sociologue, emmanuelle.maunaye@univ-rennes1.fr) et Sandrine Rospabé (MCF à l'IUT de Rennes, chercheure au CIAPHS EA2241, économiste, sandrine.rospabe@univ-rennes1.fr)

Résumé
L'objet de cette communication est de s'interroger sur l'impact des Coopératives Jeunesse de Services (CJS) sur la participation des jeunes et leur éducation à l'entrepreneuriat coopératif. C'est une étude exploratoire d'un projet de recherche en cours sur une CJS implantée à Rennes, dans le quartier prioritaire de Maurepas. Nous commençons par analyser les liens existants entre les jeunes et l'ESS, dans les sphères de l'éducation et de l'emploi, en mettant notamment en évidence les projets mis en place d'éducation et d'entrepreneuriat à l'ESS. Nous présentons ensuite le dispositif des CJS importé du Québec et expérimenté en Bretagne depuis 2013. Nous questionnons alors le fait que ce projet puisse être gagnant-gagnant pour les acteurs de l'ESS et les jeunes en considérant notamment l'effet des CJS sur l'engagement et l'autonomie des jeunes.

Mots-clés : Coopérative jeunesse de services, participation, entrepreneuriat coopératif, jeunes, ESS

Abstract
The object of this communication is to wonder about the impact of the Youth Service Cooperative (CJS) on the participation of the young people and their education in co-operative entrepreneurship. It is an exploratory study of a research project in progress on a CJS established in Rennes, in the priority district of Maurepas. We start by analyzing the existing links between the young people and the third sector economics, in the fields of education and employment, by highlighting in particular the projects set up in France for education and entrepreneurship in the third sector economics. Then we present the project of the CJS imported from Quebec and tested in Brittany since 2013. At last, we question the fact that this project can be winner-winner for the young people and the actors of the third sector economics by considering in particular the effect of the CJS on the participation and the autonomy of the young people.

Keywords : Youth Service Cooperative, participation, co-operative entrepreneurship, young people, third sector economics

L'insertion professionnelle stable est un des problèmes majeurs auquel sont confrontés les jeunes aujourd'hui. Emplois de courte durée, problèmes de déclassement, périodes de chômage importantes façonnent le quotidien de la jeunesse française (Amsellem-Mainguy et Timoteo, 2012 ; Giret, 2009). Dans ce climat de morosité économique, une étude conduite en 2014 par l'AVISE et le CESOD révèle que les jeunes interrogés placent parmi les trois critères définissant l'emploi l'idéal « Faire quelque chose d'utile pour la société » (AVISE-CESOD, 2014). Parallèlement à cela, les travaux de Jacques Ion, entre autres, montrent que les jeunes ne sont pas moins engagés qu'avant mais engagés autrement, dans des actions plus personnelles et plus ponctuelles (Ion, 2005 et 2012).

Par la mise en œuvre de projets économiques socialement innovants et la défense de valeurs de solidarité et de participation active, le secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS) offre un terreau fertile à l'engagement des jeunes, tant sur un plan professionnel que militant. Les Coopératives Jeunesse de Services (CJS) semblent répondre à ce double objectif en favorisant la participation des jeunes à un projet économique implanté sur leur territoire de vie et en les sensibilisant à l'entrepreneuriat coopératif. Importé du Québec par des acteurs bretons de l'ESS, ce dispositif est expérimenté en Bretagne depuis 2013. Il rassemble, dans un partenariat insolite, des acteurs économiques de l'ESS, de la jeunesse et de l'éducation populaire et le monde de l'entreprise « classique » qui vont permettre, le temps d'un été, la création et le développement d'une coopérative par des jeunes de 16 à 18 ans. Peu de recherches ont été menées sur ce dispositif original, qui existe pourtant au Québec depuis 25 ans. Nous avons connaissance de la publication d'une seule étude, portant sur la complémentarité entre l'apprentissage CJS et l'apprentissage réalisé dans le milieu scolaire (Fontan et Bouchard, 1997).

L'objet de cet article est d'analyser ce que les jeunes et les acteurs de l'ESS peuvent gagner de ce dispositif. Il s'agira donc d'une part d'étudier dans quelle mesure l'éducation à l'entrepreneuriat coopératif, et plus globalement à l'ESS, peut répondre à certaines des préoccupations des acteurs de l'ESS et d'autre part, d'interroger ce que les CJS apportent aux jeunes en termes de compétences, d'insertion sur un territoire et de prise d'initiative et d'autonomie. Nous menons ici une étude exploratoire à une recherche de terrain entamée sur le quartier prioritaire de Maurepas de la ville de Rennes, un des premiers territoires bretons à avoir accueilli une CJS en 2013.

Dans une première partie, nous analysons les liens existants entre les jeunes et l'ESS, dans les sphères de l'éducation et de l'emploi, en mettant notamment en évidence les projets mis en place d'éducation à l'ESS et à l'entrepreneuriat en ESS. Nous présentons ensuite le dispositif des CJS, son histoire, ses acteurs et son mode de fonctionnement. Nous questionnons alors le fait que ce projet puisse être gagnant-gagnant pour les jeunes et les acteurs de l'ESS en considérant notamment l'effet des CJS sur l'engagement et l'autonomie des jeunes. Nous terminons en exposant notre projet de recherche, ses objectifs et son cadre méthodologique

1. *Regard sur l'éducation des jeunes à l'ESS et à l'entrepreneuriat coopératif.*

Le projet des CJS affichant comme premier objectif l'éducation à l'entrepreneuriat coopératif, il semble intéressant de se pencher d'abord sur la perception qu'ont les jeunes de l'ESS et sur leur insertion professionnelle dans ce secteur avant d'analyser les projets existant d'éducation des jeunes à l'ESS et plus particulièrement à la coopération.

1.1. Jeunes et ESS : Quelles perceptions et quelle insertion professionnelle?

Et pourtant, en 2011, un sondage sur la notoriété du secteur de l'ESS et les attentes de la jeunesse montre que 51% des jeunes interrogés ne connaissaient pas l'ESS (ne serait-ce que de nom) et 37% la connaissaient mais ne savaient pas vraiment de quoi il s'agissait[1]. Ce même sondage met en évidence que le secteur de l'ESS bénéficie d'une image positive auprès des jeunes qui la connaissent mais que leur projet professionnel ne s'incarne pas en priorité vers l'ESS, puisque seulement 23% des jeunes interrogés choisiraient ce secteur. Face aux contraintes économiques et sociales, le choix professionnel se tourne d'abord vers la sécurité (offerte par le secteur public), puis vers la rémunération avant de considérer des critères comme l'utilité sociale ou la participation à un projet collectif. En 2010, plus de 435 000 jeunes (soit 8,6% de l'ensemble des salariés de moins de 30 ans) travaillent dans l'ESS. Ils représentent ainsi 18,6% des salariés de l'ESS, plus que dans le secteur public (15,1%) mais bien moins que dans le privé hors ESS (25,4%) (Observatoire National de l'ESS-CNCRESS, 2013)
Mais travailler dans une organisation de l'ESS n'implique pas forcément connaître le secteur : l'étude AVISE-CESOD montre que parmi les jeunes interrogés qui sont en emploi dans l'ESS, 9% disent ne pas connaître l'ESS et 14% ne pas vraiment savoir ce dont il s'agit (AVISE-CESOD, 2014). Selon un rapport produit par *Développements et Humanisme* en 2014 sur la création d'activité des jeunes en ESS, il semble exister un décalage entre l'action et l'identification à l'ESS : « les jeunes porteurs mettent en pratique concrètement les valeurs de l'ESS par leur façon d'entreprendre, leur volonté de transformation sociale des comportements, la valorisation de la coopération... sans pour autant connaître ce mouvement lorsqu'ils créent leur structure ». Ils « construisent donc leur parcours dans une sorte d'indifférence à ce qu'exprime et vit le « mouvement ESS » […] et si l'identité ESS correspond davantage, au fil du temps, aux jeunes porteurs (dans leur grande majorité), ils conservent une attitude critique vis à vis de certains aspects de son organisation et de ses pratiques courantes » (Développements et Humanisme, 2014, p.23-24). Ce constat est étayé, à l'échelle de la région Bretagne, par une enquête qui montre que la moitié des employeurs interrogés pensent que les jeunes sont plus sensibles aux valeurs de l'ESS (gouvernance démocratique, utilité sociale, lucrativité nulle ou encadrée...) qu'il y a 10 ans mais qu'ils n'ont pas forcément une bonne connaissance des entreprises de l'ESS : le lien ne se fait donc pas assez entre des valeurs partagées par les jeunes et le modèle d'entreprise de l'ESS (ORESS Bretagne, 2014).

Il existe donc un enjeu fort aujourd'hui à sensibiliser les jeunes à l'ESS. Dans une perspective d'emploi d'abord car une acculturation aux valeurs et pratiques de l'ESS et un engagement semblent recherchée par les employeurs même si les critères classiques de motivation, de

[1] Sondage CSA- Jeun'ess réalisé par internet du 1er au 7 juin 2011 auprès d'un échantillon national représentatif de 535 personnes âgées de 16 à 30 ans.

compétences et de savoir-être arrivent en tête pour les recruteurs (Observatoire National de l'ESS-CNCRESS, 2013). Mais accroître les connaissances des jeunes sur l'ESS vise également à renforcer leur empowerment. Comme le soulignent Bacqué et Biewiner, l'empowerment possède une triple dimension : une dimension individuelle (développer une conscience critique et sa capacité d'agir), une dimension interpersonnelle, collective (le pouvoir de changer le monde autour de soi, avec les autres) et une dimension politique (le pouvoir sur ce qui nous exclut, nous opprime, nous asservit, nous aliène : ultralibéralisme et le pouvoir de l'argent aujourd'hui) (Bacqué et Biewener, 2013). L'ESS revendique largement sa contribution à l'émancipation des personnes et à la transformation sociale. Se former/être formé à l'ESS permet de développer un esprit critique sur le modèle capitaliste dominant et trouver des leviers pour agir sur les modes de production, d'échange et de consommation, dans une perspective d'action individuelle mais également collective.

1.2. Le développement des dispositifs et des projets d'éducation des jeunes à l'ESS

A notre connaissance, peu de travaux se sont penchés sur la question de l'éducation à l'ESS. Comeau (1998) s'est intéressé à l'éducation à l'économie sociale qui « agirait sur les modes de représentation et de classification […] et sur les habitudes, afin de structurer des organisations économiques différentes des entreprises capitalistes et les plus conformes possibles aux principes de l'économie sociale ». Il différencie alors trois pratiques éducatives (l'éducation du public, l'éducation à la mise sur pied et l'éducation à la consolidation), toutes très liées au mouvement coopératif. Notre conception de l'éducation à l'ESS renvoie à certains éléments de l'éducation du public définie par Comeau comme « un ensemble de pratiques éducatives s'adressant à une population cible et visant à lui faire connaître l'économie sociale, ou une de ses composantes (par exemple, les coopératives de travail), et à susciter son appui et même son intégration à une initiative de l'économie sociale ». Cependant, nous entendons aller au-delà du développement d'«une culture favorable à l'émergence et au développement des entreprises collectives », et définissons l'éducation à l'ESS comme un « processus pédagogique (« s'informer, comprendre, agir ») qui vise à une compréhension critique des enjeux économiques actuels pour s'engager dans la construction d'une économie plus humaine basée sur d'autres valeurs que la recherche du profit, sur un autre modèle de gouvernance des entreprises, sur d'autres modes de production, d'échanges, de consommation, d'épargne etc. » (Rospabé, 2014)

Si, dès ses origines, l'économie sociale et solidaire a intégré un projet éducatif à son projet économique (naissance des bibliothèques ouvrières, clubs ouvriers, universités populaires dès le 19e siècle), elle doit aujourd'hui, pour toucher les jeunes investir le champ de l'éducation, formelle et non formelle. Demoustier et Wilson-Courvoisier (2009) établissent un état des lieux de la présence de l'ESS dans le domaine de la formation initiale. Elles notent sa place marginale au sein de l'école primaire[2], sa fonction de « découverte », d'« information » plutôt que de véritable objet de formation au sein de l'enseignement secondaire, l'enseignement supérieur présentant davantage un rôle de formation de cadres de l'ESS. En 2012, L'ESPER (L'Economie Sociale Partenaire de l'Ecole de la République)[3]

[2] Essentiellement à travers la Semaine de la Coopération à l'école mise en place en 2002 par l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole)

[3] L'ESPER est une association rassemblant 40 organisations de l'Economie sociale (associations, mutuelles, coopératives, syndicats) agissant dans le champ de l'Ecole et de la communauté éducative.

publie un manifeste pour l'Education à l'ESS interpellant les pouvoirs publics sur l'importance d'une mobilisation pour le développement de cette éducation. Les politiques publiques se sont alors peu-à-peu investies de cette question. En témoignent les signatures d'accords-cadres de coopération entre pouvoirs publics et acteurs de l'ESS, dans le domaine de l'enseignement primaire et secondaire en 2013[4] et de l'enseignement supérieur en 2014[5] ou encore la mise en œuvre en 2011 du programme Jeun'ESS[6] visant à promouvoir l'ESS auprès des jeunes et à leur donner envie de s'y investir, à soutenir et valoriser les initiatives des jeunes et à favoriser leur intégration dans les entreprises de l'ESS. Plus localement, se développent des projets expérimentaux d'éducation à l'ESS. En Bretagne notamment, un groupe de travail, piloté par la Chambre Régionale d'Economie Sociale et Solidaire (CRESS) s'est créé en 2012 et a initié des projets de sensibilisation à l'ESS dans des collèges, lycées et universités de la région. Parallèlement à ces actions, des outils pédagogiques sont conçus afin d'accompagner les acteurs éducatifs dans leur démarche[7].

1.3. De l'éducation à l'ESS à l'éducation à l'entrepreneuriat coopératif des jeunes

L'éducation à l'entrepreneuriat coopératif des jeunes est un des axes de l'éducation à l'ESS comme « l'éducation à la mise sur pied » : une des pratiques éducatives de l'éducation à l'économie sociale analysée par Comeau (1998). Il la définit comme « une démarche d'apprentissage qui vise la création d'une initiative de l'économie sociale ».

Il existe aujourd'hui en France peu de dispositifs spécifiques sur l'éducation à l'entrepreneuriat coopératif des jeunes.
Certes, depuis quelques années, se développent dans le cadre scolaire et universitaire des projets d'apprentissage de l'entrepreneuriat « classique ». Généralement basés sur le principe d'apprendre en faisant (pédagogie de l'action), ils proposent aux jeunes de s'initier au monde de l'entreprise et de développer leur esprit d'entreprendre. La fédération Entreprendre pour apprendre (EPA) propose ainsi les programmes « Mini-entreprise EPA » en direction d'élèves du secondaire (de la 6e au BTS) ou encore « Start UP programme EPA » pour les étudiants. Plus localement, en Bretagne, un partenariat entre le Conseil régional de Bretagne, la CCI Région Bretagne et l'Académie de Rennes a donné naissance en 2002 au concours « Une entreprise dans votre lycée » qui permet à des lycéens de développer, pendant un an, un projet d'entreprise. Le projet PEPITE « Plan Etudiant Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat » s'adresse aux étudiants et leur permet d'apprendre à entreprendre par la participation à des actions de formation (24 Heures pour Entreprendre, CréaIUT, les entrepreneuriales) et/ou un accompagnement individuel. Le statut national récent d'étudiant-entrepreneur permet également aux étudiants et aux jeunes diplômés

[4] Accord-cadre de coopération entre le Ministère de l'Education Nationale, le Ministère délégué à l'ESS et la Consommation et LESPER, juin 2013.
[5] Accord-cadre de coopération entre le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, le ministère délégué à l'ESS et la consommation et les acteurs de l'ESS, mars 2014.
[6] Le programme Jeun'ESS est un partenariat Public/Privé réunissant l'Etat, la Caisse des Dépôts, et six entreprises et fondations de l'économie sociale (http://www.jeun-ess.fr/).
[7] On peut citer la « boite à outils » (recensant les outils de sensibilisation des jeunes à l'ESS développés par des acteurs de l'éducation formelle et non formelle http://www.jeun-ess.fr/boite-a-outils/), le site « made in ess » présentant un parcours de découverte de l'ESS http://www.made-in-ess.fr, ou encore le programme SUCCESS http://www.atelier-idf.org/agir-ess/programme-jeunes-success.htm créé par L'Atelier, centre de ressources Île de France de l'ESS.

d'élaborer un projet entrepreneurial au sein d'un PEPITE. Il existe par ailleurs des cursus de formation dédiés à l'entrepreneuriat (licence professionnelle, master, Diplôme d'Université DU, école de commerce etc.). Parallèlement, d'autres projets se sont développés dans un cadre hors scolaire, comme le dispositif « CréaJeunes » porté par l'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Economique) depuis 2007 et qui accompagne les jeunes de 18 à 32 ans à la création d'entreprises. Plus classiquement, Pôle Emploi, les missions locales et les boutiques de gestion (BGE) peuvent également guider les jeunes dans leur projet entrepreneurial.

Si ces dispositifs visent à donner aux jeunes des compétences techniques (gestion, comptabilité, marketing, droit, communication, ressources humaines etc.) et des aptitudes entrepreneuriales (audace, créativité, leadership etc.), la dimension coopérative (gouvernance démocratique, partage équitable des richesses créées), et plus largement économie sociale et solidaire et innovation sociale, n'y est pas très présente. Comme le souligne une étude menée par l'INJEP en 2014 sur l'entrepreneuriat des jeunes, « Parmi les jeunes rencontrés, beaucoup sont attachés à l'idée d'apporter quelque chose de nouveau à la société mais, selon les territoires, ne trouvent pas toujours de lieux ou de personnes ressources pour les accompagner dans ces projets innovants » (Bapteste et Trindade-Chadeau, 2014, p. 83).
Mais depuis quelques années, des initiatives portées par les acteurs de l'ESS et de la jeunesse cherchent à orienter l'entrepreneuriat des jeunes vers la création d'activités porteuses des valeurs de coopération et d'utilité sociale. C'est le cas du projet « Campus Coopératives », Ecole Internationale d'Eté des Jeunes Créateurs de Coopératives, organisé par l'Union Régionale des Scop de Poitou-Charentes en 2012 et 2014. C'est également un des objectifs du projet national PIMENT (Plate-forme Initiative et Mobilisation (des jeunes) pour ENTreprendre Solidairement) créé en 2012, qui propose aux jeunes un accompagnement pour développer leur projet d'emploi avec un statut juridique coopératif (couveuse ou coopérative d'activité) ou au sein d'une association de jeunes. Des prix et concours peuvent également impulser chez les jeunes une envie d'entreprendre en ESS, comme le Prix Etudiant Entrepreneur en Economie Sociale (PEEES) proposé chaque année par la LMDE depuis 2008 aux étudiants ou jeunes diplômés ayant un projet d'entreprise ou d'association dans l'ESS.

S'inscrivant dans cette même dynamique, les Coopératives Jeunesse de Service portent un projet innovant d'éducation des jeunes à entrepreneuriat coopératif.

2. Historique et fonctionnement des CJS

Depuis 2013, le projet des CJS est expérimenté en Bretagne, sur le modèle québécois ; lequel existe depuis plus de 25 ans dans cette province canadienne.

2.1. Du modèle québécois à l'expérimentation bretonne

Jean-Marc Fontan et Marie Bouchard (1997) rappelle les origines de cette expérience originale qui, soulignent-ils, a d'abord vu le jour en Ontario, autre province canadienne :
« En 1983, dans les petites communautés de Hearst dans le nord de l'Ontario et d'Urbainville, dans l'Île-du-Prince-Edouard, une dizaine d'adolescents sans emploi se réunissent autour d'organisations de jeunes afin d'offrir des services dans leur communauté.

La volonté de travailler, exprimée par les adolescents, jumelée aux objectifs de prise en charge collective promus par les animateurs communautaires qui les ont encadrés, a produit un modèle d'intervention connu sous le nom de Coopérative Jeunesse de Services.
L'expérience coopérative de Hearst fut connue rapidement par le milieu communautaire francophone puis anglophone de l'Ontario. En 1986, le ministère de la *Formation professionnelle de l'Ontario* et la *Direction Jeunesse* décident de travailler ensemble à la promotion et au soutien de ce modèle à l'échelle ontarienne (...) C'est à l'automne 1987 que le Regroupement Québécois pour la Coopération du Travail (RQCT) manifeste son intérêt pour la formation d'adolescents au monde de la coopération. Le modèle CJS ontarien constitue une opportunité d'intervention en ce sens. Un rapprochement est fait avec les organisations ontariennes chargées de l'encadrement de la formule CJS et une expérience pilote est réalisée à Hull pendant l'été 1988. Ce projet pilote permet de vérifier, avec grand succès, la viabilité du modèle dans un contexte québécois. A l'automne 1988, le RQCT décide d'adapter le modèle CJS à la réalité québécoise » (p. 5-6). Aujourd'hui, c'est environ 150 CJS qui sont créées tous les étés à travers tout le Québec.
En 2011, une délégation bretonne s'est rendue à Montréal pour le FIESS (Forum International de l'Economie Sociale et Solidaire) et c'est l'occasion d'une rencontre entre les acteurs bretons de l'ESS et les porteurs québécois du projet CJS. Séduits par la démarche, les premiers décident d'importer ce modèle d'éducation à la coopération pour les jeunes en Bretagne et les premières expérimentations voient le jour l'été 2013. Elles sont au nombre de trois : dans le quartier Maurepas à Rennes pour des jeunes de 16 à 18 ans, à Quintin (dans les Côtes d'Armor) pour des jeunes de 16-17 ans et en pays de Cornouaille (Finistère) pour des 17-25 ans.
Pour l'été 2015, l'ouverture de 25 CJS est prévue, dont 8 en Bretagne (5 en Ille-et-Vilaine et 3 dans les Côtes d'Armor).

2.2. Les acteurs impliqués dans le projet CJS en Bretagne.

La clé de voûte du dispositif breton des CJS est le Réseau Québécois de la Coopération du Travail (RQCT). Ce réseau essaime le modèle québécois en transférant ses outils et en formant les animateurs des CJS. 25 000 € sur trois ans (10 000 € les deux premières années puis 5000 € la troisième) sont versés à ce réseau pour bénéficier de son savoir-faire et du droit de reproduire le dispositif CJS en dehors du Québec.
Coopérer Pour Entreprendre (fédération des Coopératives d'Activités et d'Emploi (CAE)) est également un acteur indispensable du projet CJS. Constituées sous forme de SCOP, les CAE proposent à des porteurs de projet un cadre juridique, une gestion administrative de l'activité et un accompagnement du créateur sous le statut « d'entrepreneur-salarié ». Les CAE portent juridiquement les CJS et s'occupent de la gestion comptable, sociale et fiscale (création d'une entité économique, facturation, fiche de paie). Elles ont aussi pour rôle de guider les jeunes coopérateurs dans l'apprentissage de ces notions.
Par ailleurs, pour chaque projet de CJS est constitué un Comité Local, regroupant des acteurs de l'ESS, de la jeunesse, des collectivités territoriales, des entreprises du territoire etc. En Bretagne, chaque comité est piloté par le pôle de développement de l'ESS du Pays sur lequel est implantée la CJS. Le rôle du pôle est de constituer, coordonner et animer le comité local. Le comité local, en mobilisant ses savoir-faire et son réseau, établit les conditions de réussite de la CJS : il sensibilise les jeunes, habitants et entreprises du quartier (ou de la commune),

trouve un local à la CJS, recrute les animateurs et leur offre son soutien ainsi qu'aux jeunes coopérants.
Pour assurer le développement et la mise en oeuvre des CJS en Bretagne, un certain nombre de partenaires financiers doivent être mobilisés. Le coût moyen d'une CJS est de 20000€ environ : salaire des deux animateurs, rémunération du pilotage du comité local, de la CAE et de Coopérer pour Entreprendre. Ces charges sont financées essentiellement par des acteurs publics : CAF, conseil régional, conseil départemental, métropole, commune et politique de la ville.

2.3. Portrait et fonctionnement des CJS

Les animateurs et leurs parrains
Chaque CJS est encadrée par deux animateurs, l'un avec un profil « économie-gestion de structure d'ESS », l'autre avec un profil « jeunesse-éducation populaire ». De préférence issus du territoire d'implantation de la CJS, ces deux animateurs sont recrutés par des membres du comité local. Ils suivent une formation de 4 jours en juin, animée jusqu'à maintenant par la coordinatrice du Réseau de la Coopération du Travail au Québec, qui leur permet de comprendre le fonctionnement d'une CJS, de s'approprier la pédagogie coopérative spécifique aux CJS et de s'outiller afin de pouvoir former les coopérants et les aider à prendre en charge les diverses tâches qu'ils auront à effectuer.
Ces deux animateurs seront eux-mêmes parrainés par des référents « économique » (souvent issu de la CAE porteuse de la CJS) et « jeunesse » qui les accompagneront, tout au long de l'été, dans le suivi de la CJS.

Les jeunes coopérants
Une CJS rassemble entre 12 et 20 jeunes âgés de 16 à 18 ans. Au Québec les jeunes qui rejoignent une CJS ont de 12 à 17 ans et relèvent du statut de travailleur autonome. En France, l'accès est, pour l'instant, limité à des jeunes de plus de 16 ans qui en s'impliquant dans une CJS adoptent le statut d'entrepreneur salarié porté par une coopérative d'activités et d'emplois et signent un Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise (CAPE).
Les membres du comité local ont pour rôle d'informer les jeunes du territoire sur la CJS (édition de flyers et affiches à destination des jeunes, organisation et participation à des réunions d'information, rencontre des jeunes du quartier et des parents pour les sensibiliser etc.). Les animateurs font ensuite passer des entretiens de recrutement aux jeunes intéressés pour participer au projet.
Le profil des jeunes coopérants varie d'une CJS à l'autre. Il est lié au territoire (urbain/rural) et dépend beaucoup de la manière de conduire l'information en amont (temporalité de la sensibilisation, réseaux mobilisés – établissements scolaires, structures jeunesse, mission locale etc.).

Le fonctionnement interne d'une CJS
La durée d'existence de la CJS est de deux mois : Juillet et Août. Le temps passé par chaque jeune dans la CJS correspond à deux types d'engagement : dans la vie économique et dans la vie associative. L'implication dans la vie économique de la CJS se traduit par la réalisation de contrats pour les entreprises et les particuliers (lavage de vitre, tonte de pelouse, peinture, entretien ménager etc.), d'activités d'autofinancement (vente de boissons/gâteaux lors de manifestations diverses) et une participation à la gestion administrative et la promotion de

la CJS (présence au local, distribution de flyers, établissement de devis et de facture, suivi clientèle etc.). Ces heures d'administration sont assurées volontairement et collectivement pour le bon fonctionnement de la coopérative. Mais ce qui distingue l'entrepreneuriat coopératif d'un entrepreneuriat classique réside dans l'engagement des jeunes dans la vie associative de la structure. Les jeunes coopérants sont détenteurs d'une part sociale (d'environ 10€), siègent tous au Conseil d'Administration hebdomadaire et participent ainsi à la prise de décision collective et démocratique de la coopérative. Selon leurs intérêts et leur volonté, ils sont également membres de comités (marketing, finances et ressources humaines) qui facilitent la tâche du Conseil d'Administration et permettent une meilleure organisation de la gestion volontaire de la coopérative. Par ailleurs, puisque la CJS est avant tout un projet éducatif, les jeunes coopérants bénéficient de temps de formation. En début d'été, en utilisant des principes de pédagogie coopérative, les animateurs les forment à ce qu'est une entreprise coopérative et aux différentes tâches à réaliser (techniques de communication, gestion financière, gestion des plannings des heures volontaires et des heures de travail, dynamique de groupe etc.). Par la suite, des bénévoles qualifiés peuvent intervenir sur des questions techniques spécifiques (ex : lavage de vitre).
Les prix chargés aux clients et les salaires des coopérants sont fixés par le Conseil d'Administration. Si la CJS dégage un bénéfice à la fin de l'été alors, les jeunes peuvent décidés de s'offrir une ristourne (par exemple selon le temps investi individuellement) ou bien de le conserver dans la coopérative pour l'été suivant.

Le modèle des CJS, importé du Québec en Bretagne depuis 3 ans, connaît un succès grandissant. Ce développement rapide révèle à quel point les acteurs institutionnels (pouvoirs publics, acteurs de l'ESS, acteurs de la jeunesse) croient en ces expériences innovantes, lesquelles rencontrent leurs préoccupations en matière d'accompagnement des jeunes vers l'éducation à l'entrepreneuriat coopératif, vers la participation et l'engagement au développement des territoires de vie et plus généralement vers la mobilisation à des enjeux de sociétés fondés sur une émancipation citoyenne, gage de transformation sociale. Que ce soit pour les porteurs institutionnels de ces expériences, et notamment les acteurs de l'ESS, ou pour les jeunes, les CJS sont décrites comme des actions aux retombées largement positives.

3. Les CJS : Un projet gagnant-gagnant pour les acteurs de l'ESS et les jeunes

L'analyse des documents officiels de présentation du projet des CJS et l'observation des premières réunions du comité local de la CJS de Maurepas à Rennes -sur laquelle portera plus précisément notre recherche- aide à expliciter les raisons qui permettent de présenter ces expériences coopératives comme un projet gagnant-gagnant pour les acteurs de l'ESS et pour les jeunes.

3.1. Pour les acteurs de l'ESS

Le projet d'éducation à la coopération porté par les CJS, et plus largement d'éducation à l'ESS, répond à des préoccupations partagées par de multiples acteurs de l'ESS aujourd'hui.
En effet, les objectifs d'émancipation et d'exercice d'une citoyenneté économique des jeunes implicitement véhiculés par les CJS font échos aux principes constitutifs de l'ESS et à

ses enjeux de transformation sociale. Comme le souligne Draperi, « l'éducation n'est-elle pas le meilleur vecteur de l'émancipation, projet initial et sans doute ultime de l'économie sociale et solidaire ? » (Draperi, 2009, p. 35). Le secteur de l'ESS, parfois perçu comme une économie banalisée, soumise à un isomorphisme institutionnel et à des pratiques l'écartant de ses utopies fondatrices (Enjolras, 1996 ; Bidet, 2003, Hély et Moulevrier, 2013), a besoin de ces projets socialement innovants pour redonner du sens à son projet politique. Les CJS, fortement ancrées sur les territoires, rendent aux citoyens (jeunes, habitants) un « pouvoir d'agir » économique en créant des espaces publics de proximité (Fraisse, 2003).

Les acteurs de l'ESS font également face à un défi de renouvellement des salariés des secteurs associatifs, coopératifs et mutualistes. Il est estimé qu'environ un quart des salariés de l'ESS (soit plus de 600 000 personnes) devrait prendre sa retraite d'ici 2020 (Observatoire National de l'ESS – CNCRESS, 2011). Les CJS, en initiant les jeunes au modèle coopératif et à l'entreprendre autrement, peuvent susciter l'envie de travailler dans l'ESS et participer à leurs choix d'études et d'orientation professionnelle. Et de leur côté, les structures employeur de l'ESS peuvent valoriser dans leur politique de recrutement une expérience au sein d'une CJS.

3.2. Pour les jeunes

La CJS est présentée comme un projet innovant qui souhaite répondre à des problématiques de jeunesse de plusieurs niveaux. Les discours produits sur cette classe d'âge sont le plus souvent d'une teneur très négative. À tous les échelons des décisions politiques, chez les acteurs associatifs et dans les médias, des discours alarmistes s'entendent sur la violence des jeunes, leur exclusion sociale, leur déclassement, leur indifférence à la chose politique, leurs pratiques futiles de consommation, leur désengagement et leur non-participation aux enjeux de la société (Becquet, de Linarès, 2005).
Ces discours contribuent à produire une image négative de la jeunesse : une jeunesse qui pose problème. D'une part, elle est bien souvent considérée comme faisant problème (violence, délinquance, conduites à risques, ...). La jeunesse apparaît comme une menace, « incompétente et dangereuse. Il faut la canaliser et la rendre civile, c'est-à-dire la soumettre à des modèles adultes éprouvés » (Vulbeau, 2007, p.23). D'autre part, elle est aussi décrite comme ayant des problèmes (chômage, précarité, déclassement,). C'est l'image de la jeunesse-victime ; victime de l'essoufflement d'un système économique et social incapable de l'insérer (Loncle, 2010).
Ainsi la fragilité actuelle des parcours des jeunes vers l'âge adulte, marqués par ces trajectoires laborieuses vers l'emploi, l'existence de représentations négatives sur leur rôle et leur place dans la société sert de contexte général à ces expériences de CJS. Celles-ci entendent apporter des réponses à ces difficultés en proposant tout à la fois des éléments économiques et sociales à court, moyen et long termes.

Actuellement, le travail des jeunes, selon des dispositions légales particulières, est autorisé à partir de 14 ans. Dans les faits, il est extrêmement difficile pour un adolescent d'obtenir un emploi d'été ; d'autant plus si ce jeune vient d'un quartier prioritaire. Le « petit boulot » d'été est pourtant une activité valorisée, considérée comme un bon moyen de se confronter au monde du travail, de développer des compétences qui peuvent servir ensuite pour

l'insertion professionnelle, d'améliorer l'employabilité voire de mieux déterminer un projet professionnel. Néanmoins, il est avéré que la grande majorité des employeurs privilégie le recrutement de jeunes de plus de 18 ans. Ainsi, la CJS permet de donner un petit « job » d'été aux jeunes impliqués dans le projet. Elle répond ainsi aux difficultés des jeunes et particulièrement des 16-18 ans à trouver une activité économique rémunérée pendant les congés estivaux ; et ce faisant joue aussi un rôle dans l'accompagnement vers l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Les acteurs du comité local de la CJS de Maurepas ne cachent d'ailleurs pas que cette dimension « emploi, job d'été » fait partie des objectifs et qu'elle leur sert d'aiguillon pour motiver les jeunes à s'engager dans le projet. Néanmoins, il apparaît que l'enjeu principal est ailleurs. Il s'agit de faire évoluer la posture des jeunes d'un intérêt individuel vers des enjeux sociaux de mobilisation collective et coopérative sur le territoire, dans le champ économique et entrepreneurial. Il s'agit bien là d'un appel à la participation des jeunes, d'un genre certes nouveau et mal connu, « notamment parce que nous restons très largement prisonniers d'une conception de l'engagement qui réduit celle-ci à l'engagement politique et, de façon plus accessoire, à l'engagement syndical et associatif » (Richez, 2005, p.9).

La CJS peut apparaître alors comme un projet gagnant pour les jeunes. Il favorise un changement du regard des adultes à leur encontre. En démontrant leur capacité à s'organiser, répondre à des injonctions professionnelles classiques, mesurer les besoins du territoire en demande de services, les jeunes ne sont plus considérés comme une menace ou des victimes mais deviennent des acteurs ressources. L'expérience contribue également à instituer un processus de transformation chez les jeunes eux-mêmes en valorisant, à leurs propres yeux, leurs capacités d'autonomie et d'initiative, renforçant par là-même leur estime d'eux-mêmes.

Les parties précédentes de cet article ont cherché à présenter le projet des CJS et de ces enjeux, d'un point de vue théorique, en croisant les discours « officiels » sur ces expériences et les travaux en ESS, et en sociologie de la jeunesse. Dans cette perspective, notre projet de recherche s'intéresse à comprendre la mise en œuvre concrète d'une CJS pour mesurer l'adéquation du projet tel qu'il est présenté formellement avec sa réalisation empirique.

4. Un projet de recherche sur la participation et la mobilisation des jeunes dans le champ économique et entrepreneurial, dans le cadre d'une Coopérative Jeunesse de Service

Comment les jeunes s'apparent-ils concrètement du projet CJS qui leur est proposé ? Cette appropriation rejoint-elle les objectifs déclarés du projet initial ? Telles sont les questions centrales qui guident notre projet de recherche sur la CJS de Maurepas à Rennes, pendant l'été 2015.

4.1. Les enjeux de la recherche

Plus précisément, il s'agit tout à la fois de suivre les modifications des conceptions de l'ESS et du monde de l'entreprise, développées par les jeunes, acteurs d'une CJS que d'analyser leur cheminement personnel et collectif dans ce processus de coopération et de participation.

Partant de l'hypothèse que ces CJS se construisent en direction d'objectifs qui allient aussi bien les valeurs de l'entrepreneuriat que de l'engagement et de la participation, nous cherchons à comprendre ce que viennent précisément chercher les jeunes coopérants qui s'inscrivent dans ces expériences et la connaissance du secteur de l'ESS qu'ils en retirent. Quelle est l'évolution de leurs connaissances sur l'ESS ? Quel apprentissage du fonctionnement de l'entreprise réalisent-ils ? Quelles compétences acquièrent-ils ? Quel vécu de la dimension coopérative du projet (gouvernance démocratique, partage des bénéfices,) en retirent-ils?

A bien des égards, ce projet des CJS s'apparente à un dispositif formel d'appel à la participation des jeunes. Il est proposé par un réseau d'acteurs institutionnels, soutenu par les pouvoirs publics et accompagné par des professionnels issus du champ de l'ESS et de l'animation jeunesse. Néanmoins, l'originalité de la démarche réside dans l'objectif déclaré d'atténuer petit-à-petit la dimension de la participation formelle de la démarche au profit d'une participation plus informelle, laissant aux jeunes les marges d'initiatives nécessaires pour leur permettre de s'approprier entièrement leur projet de coopérative. En ce sens, et comme le plaide le responsable du comité local de la CJS de Maurepas, une CJS ne doit rester un dispositif mais devenir « un espace d'initiatives pour les jeunes ». Comment les jeunes répondent-ils à cet objectif ? Veulent-ils uniquement s'occuper pendant l'été ? Favoriser et développer leur employabilité ? S'engager et participer à la vie de leur territoire ? Leurs objectifs et motivations évoluent-ils au cours de cette expérience ? Vers des objectifs individuels ou au contraire plus collectifs ? Et plus précisément, parviennent-ils à s'affranchir et comment du dispositif formel qui leur est proposé pour inventer les propres cadres de leur expérience ?

4.2. La démarche et les étapes de la recherche

Pour parvenir à répondre à ces nombreuses questions, nous avons décidé de suivre la campagne 2015 de la CJS de Maurepas à Rennes. Ce quartier fait partie des 5 territoires prioritaires du contrat de ville 2015-2020 de Rennes métropole[8]. Sur une population de 8802 habitants (4,2% de la population rennaise), on dénombre 33,2% de moins de 25 ans. Ce quartier est composé majoritairement d'habitats collectifs et accueille une forte proportion d'immigrés (18,8%). Le taux de chômage s'élève à 28,7% (contre 14,8% sur l'ensemble de Rennes) et la population active comporte un large pourcentage d'ouvriers (35,3%). Notons également que 41,7% de la population de plus de 15 ans ont un niveau de formation inférieur au CAP/BEP[9].

La CJS de Rennes-Maurepas a fait partie des premières CJS créées en Bretagne en 2013. Elle est portée par la CAE *Elan Créateur*. Le comité local de la CJS de Rennes-Maurepas, piloté par Réso Solidaire (pôle de développement de l'ESS du Pays de Rennes), était constitué en 2014 de partenaires publics financiers et institutionnels (Conseil Départemental, Ville de Rennes,

[8] Les données chiffrées sont majoritairement issues du document « CJS Rennes-Maurepas. Une démarche d'éducation à l'entreprenariat coopératif. Bilan de la seconde année d'expérimentation : 2014 »
[9] Source : INSEE, RP2011, tableau de bord social de l'APRAS, janvier 2015

Préfecture, MEIF (Maison de l'Emploi, de l'Insertion et de la Formation professionnelle)), CitéLabs (dont la mission est de favoriser la création d'entreprise par les habitants dans les quartiers prioritaires Politique de la Ville) et des structures jeunesse et éducation populaire (le cercle Paul Bert et la Ligue de l'Enseignement 35). En 2015, le budget de la CJS (estimé à 23600€ environ) est financé par la CAF, le Conseil Régional de Bretagne, le Conseil Départemental d'Ille et Vilaine, Rennes Métropole, la Ville de Rennes, la politique de la ville Etat-Rennes.

Le profil des jeunes est susceptible de varier d'une année sur l'autre mais en 2014, 15 jeunes ont intégré la CJS le 30 juin et 2 supplémentaires en août pour pallier les départs de certains coopérants (vacances, emploi du temps non compatible). Soit un total de 17 coopérants, dont une majorité de fille (59%). La moyenne d'âge des coopérants était de 16 ans et demi. 41% d'entre eux venaient de filière scolaire générale, 35% de filières technologiques, 18% étaient en formation professionnelle et 6% étaient non scolarisés.

La moyenne d'heure consacrée à la CJS en 2014 était de 102h par coopérant : 65h (soit 62%) dans la vie économique (dont 42h d'administration) et 37h (soit 38%) dans la vie associative de la CJS. Les rémunérations des jeunes coopérants allaient de 11,70€ à 370,30€ pour l'été selon les contrats réalisés par chacun.e. Il avait été décidé démocratiquement que la répartition des contrats rémunérateurs se faisait lors des conseils d'administration avec une priorité aux coopérants ayant réalisé le moins de contrats. La CJS a réalisé un bénéfice de 948€ (sur un budget global de 5570€) qui a été distribué aux coopérants sous forme de ristournes selon le temps passé à la CJS.

Ces premiers éléments de cadrage qui nous proviennent du rapport bilan de la CJS Maurepas de l'été 2014 devront être approfondis dans notre recherche qui nous amènera à suivre toutes les étapes d'une CJS, depuis le lancement du processus (en février 2015) jusqu'à son achèvement (fin de l'été 2015), mobilisant les méthodes qualitatives de récolte des données (observations participantes et entretiens approfondis).
Notre enquête est construite en deux grandes phases. Une première phase d'immersion dans le projet vise à la « socialisation » des chercheures à la « culture des CJS ». C'est ainsi que nous avons décidé de participer à toutes les réunions du comité local qui ont pour but de favoriser la mise en œuvre de la CJS, avant sa mise en sommeil pendant tout l'été, durée pendant laquelle les jeunes doivent devenir *« leur propre patron »*[10], les entrepreneurs de l'expérience ; d'assister au recrutement et à la formation des animateurs.
La seconde phase consiste en l'observation en continu des acteurs principaux du projet - les jeunes -, pendant toute la durée de la démarche : depuis l'ouverture officielle de la CJS début juillet jusqu'à sa fermeture fin août. Des entretiens approfondis, individuels et collectifs, seront également menés en début, en milieu puis en fin de processus.

Au delà de la description de leurs expériences, nous souhaitons au final comprendre comment les jeunes articulent leurs différents niveaux d'implication dans le projet et comment ils répondent aux attentes qui leur sont adressées les incitant à devenir des adultes actifs et des acteurs engagés dans la vie de leur cité.

[10] Expression récurrente utilisée par de jeunes coopérants lors de la restitution publique de l'édition 2014.

Bibliographie

Amsellem-Mainguy Y. et J. Timotéo (2012), *Atlas des jeunes en France*, Paris, Edition Autrement, Collection Atlas/Monde.

Avise-CESOD (2014), *Perception des jeunes sur l'emploi dans l'économie sociale et solidaire*, rapport d'étude.

Bacqué, M-H. et C. Biewener (2013), *L'empowerment, une pratique émancipatrice*, Paris, Edition La Découverte, coll. Politique et sociétés.

Bapteste, I. et A. Trindade-Chadeau (ed) (2014), *Ce qu'entreprendre permet d'apprendre*, INJEP, coll. Cahiers de l'action, n°41, Paris.

Becquet, V. et C. de Linarès (ed) (2005), *Quand les jeunes s'engagent. Entre expérimentations et constructions identitaires*, Paris, Edition L'Harmattan, Collection Débats Jeunesses.

Bidet, E. (2003), «L'insoutenable grand écart de l'économie sociale. Isomorphisme institutionnel et économie solidaire», *Revue du MAUSS,* vol. 1, n° 21, 162-178.

Comeau, Y. (1998), « Apports et limites de l'éducation à l'économie sociale », *Cahiers de la recherche en éducation*, vol. 5, n°3, p. 465-489

Demoustier, D & Wilson-Courvoisier, S. (2009), « L'enseignement initial de l'économie sociale et solidaire : un enjeu stratégique », *RECMA Revue Internationale de l'Economie Sociale*, n°311, p. 59-71.

Développements et Humanisme (2014), *Economie sociale et solidaire : des jeunes créent et développent des activités économiques*, rapport final.

Draperi, J-F. (2009), « Au bénéfice de la crise ? Pour un projet d'économie sociale et solidaire», *RECMA Revue Internationale de l'Economie Sociale*, n°313, p. 19-35

Enjolras, B. (1996), « Associations et isomorphisme institutionnel », *RECMA Revue Internationale de l'Economie Sociale*, n°261, p. 68-76

Fontan, J-M. et M. Bouchard (1997), *Les coopératives jeunesse de services : apprentissage multidimensionnel, impact éducatif et complémentarité à l'environnement scolaire*, Chaire de Coopération Guy Bernier, ESG-UQAM, Cahier de recherche n° 0997-085.

Fraisse, L (2003), « Economie solidaire et démocratisation de l'économie », *Hermès*, n°36, p. 137-145

Giret, J-F. (2009), « L'évolution des conditions d'insertion professionnelle des étudiants », in Gruel, L., Galland, O., Houzel, G. (Eds), *Les étudiants en France. Histoire et sociologie d'une nouvelle jeunesse,* Paris, Presses Universitaires de France, coll. Le Lien Social, p. 331-348.

Hély, M. & Moulévrier, P. (2013), *L'économie sociale et solidaire : de l'utopie aux pratiques*, Paris, Edition La Dispute.

Ion, J. (2005), *Militer aujourd'hui*, Paris, Edition Autrement, Coll. CEVIPOF.

Ion, J. (2012), *S'engager dans une société d'individus*, Paris, Edition Armand Colin.

Loncle, P. (2010), *Politiques de jeunesse. Les défis majeurs de l'intégration*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, Collection Res Publica.

Marquié, G. (ed)(2005), *Des ressources pour l'engagement et la participation des jeunes* INJEP, coll. Les cahiers de l'action, n°1, Paris.

Observatoire National de l'ESS - CNCRESS (2011), *Départs à la retraite des effectifs salariés de l'ESS et stratégies des entreprises pour y faire face*, rapport d'étude.

Observatoire National de l'ESS - CNCRESS (2013), *L'emploi des jeunes dans l'Economie Sociale et Solidaire*, rapport d'étude.

Observatoire Régional de l'ESS Bretagne (2014), *L'emploi des jeunes dans l'ESS en Bretagne*, Conjonctur'ess, n°11.

Richez, J-C. (2005), « Participer, s'engager ; l'engagement des jeunes aujourd'hui » in Marquié, G. (ed), *Des ressources pour l'engagement et la participation des jeunes* INJEP, coll. Les cahiers de l'action, n°1, Paris.

Rospabé, S. (2014), « L'éducation à l'ESS : nouveau champ d'action pour l'animation socioculturelle ? », *Animation, Territoires et Pratiques Socioculturelles*, n°6, p. 105-118.

Vulbeau, A. (2007), « La jeunesse, ressource des politiques locales ? », Revue Territoires, pp. 20-23.